

Le Conseil général du Nord a terminé ses travaux

Le Conseil général du Nord a tenu vendredi, à la clôture de la session, deux séances publiques. La principale question dont l'assemblée départementale a eu à s'occuper avait trait à la participation du département à l'intérêt et à l'entretien des secours d'urgence accordés aux particuliers pour la construction d'habitations à bon marché.

La première séance publique est ouverte à 11 heures, sous la présidence de M. Mahieu. A la demande de MM. Demolon, de la Grange et de plusieurs de leurs collègues, le Conseil général renouvelle le vœu suivant :

« Que le statut électoral de la France soit modifié de manière à admettre la femme au suffrage universel moyennant l'insertion préalable de la proportionnelle intégrale et de la vote obligatoire. »

« Qu'à titre préparatoire, les femmes soient admises au scrutin municipal. »

Il est spécifié que les femmes n'ont le droit de vote qu'à partir de 25 ans.

LES SUBVENTIONS POUR LES HABITATIONS A BON MARCHÉ

On sait que dans une session précédente, le Conseil général avait décidé de verser à ce titre, en 1932, de près de 100 francs au paiement de l'intérêt et de l'amortissement des avances accordées aux particuliers pour l'édification de maisons à bon marché.

Le rapport de M. Demolon, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture de son rapport sur le budget supplémentaire de l'exercice 1933. Il montre, notamment, en énumérant les mesures déjà prises, la volonté qu'a manifestée l'administration préfectorale de procéder à des compressions budgétaires.

La Commission demande à M. le Préfet de procéder à une révision générale de toutes les subventions départementales en tenant compte de l'intérêt qu'elles présentent pour le département.

Le rapport est adopté et le budget supplémentaire de 1933 est arrêté aux chiffres suivants :

Recettes 318.302.196 fr. 99
Dépenses 318.300.700 fr. 82
Excédent de recettes 22.496 fr. 17

M. le Président souligne à son tour que le Conseil général s'est efforcé de réaliser toutes les économies possibles sans toutefois toucher à ce qui revient aux malheureux. Il rend hommage à la bonne administration de M. le Préfet et à l'activité intelligente de ses services qui facilitent la tâche de l'assemblée départementale.

M. Mahieu dit encore quelques mots au sujet de la reconstruction de l'Institut industriel. Toutes les difficultés qu'avait rencontrées le projet sont maintenant applanies. L'approbation ministérielle ne saurait tarder non plus que le vote de la subvention de l'Etat qui doit se monter à 5 millions, c'est-à-dire au tiers de la dépense totale.

La clôture de la session est ensuite prononcée et la séance est levée à 17 h. 15.

QUELQUES VŒUX DE M. LORTHOIX

M. Lorthoix a émis les vœux suivants :
« Que les parties encore en mauvais état des routes à grand trafic de la région de Lens soient comprises dans les programmes de reconstruction des chaussées, etc. »

« L'entre le passage à niveau de la rue Jacques-Cartier, à Lille-Lesquinnes, la rue de Roubaix, à Lens, (route nationale). »

Le Congrès national des Amputés de guerre, à Lille



Le Congrès national des amputés de guerre s'est ouvert à Lille vendredi. A 14 h., à la Société Industrielle, le Comité directeur traitait en séance et restait en délibérations jusqu'à 18 h. 30.

Puis, tous les congressistes présents à Lille furent reçus à la Chambre de commerce, M. Alfred Descamps, président de cette Compagnie, les attendit. Dans la salle des délibérations, M. Robert Allégre, président de la Fédération des amputés du Nord et du Pas-de-Calais, présenta la Fédération nationale. Il fit l'historique rapide de cette Association, qu'exposa les buts, puis rappela les souffrances des amputés, les difficultés croissantes de leur existence avec l'âge qui aggrave l'incapacité provoquée de leur amputation.

Les congressistes passeront ensuite dans la bibliothèque où des vins d'honneur leur furent offerts, pendant que les conversations s'échangeaient et donnaient à cette manifestation un caractère plus intime et plus amical.

La réception se termina par la visite des salons du grand hall du rez-de-chaussée qui furent vivement admirés.

LES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR (P. J. de R.)

En termes éloquentes, M. A. Descamps exprima les sentiments de la Chambre de commerce à l'égard des amputés. Il rappela que les habitants du Nord ayant souffert de la guerre et de l'invasion étaient particulièrement sensibles à l'aspect douloureux des grandes victimes de la guerre qui sont les amputés. Il termina en souhaitant à cette belle association de voir se réaliser les buts qu'elle poursuit pour l'amélioration de la situation matérielle de ses membres.

Les congressistes passeront ensuite dans la bibliothèque où des vins d'honneur leur furent offerts, pendant que les conversations s'échangeaient et donnaient à cette manifestation un caractère plus intime et plus amical.

La réception se termina par la visite des salons du grand hall du rez-de-chaussée qui furent vivement admirés.

LES JAPONAIS ONT ADRESSÉ UN ULTIMATUM AU GOUVERNEUR DE LA VILLE DE PEI-TAI-HO

Tokio, 5 mai. — On annonce de source chinoise que les autorités militaires japonaises auraient adressé au Gouvernement de la ville de Pei-Tai-Ho, un véritable ultimatum exigeant la délimitation de la zone sinisée entre les rivières Louan Ho et Chih Ho. Au cas où satisfaction ne leur serait pas donnée, les Japonais menaceraient de déclencher simultanément une attaque aérienne et un bombardement naval.

HITLER OU GOERING PRENDRAIT LA PAROLE

Sarrebruck, 5 mai. — On assure qu'un des dirigeants du mouvement national-socialiste, le chancelier Hitler ou Goering, viendrait à Deux-Ponts, à 500 mètres de la frontière sarroise, dans le courant de ce mois, et on s'attend à une forte participation sarroise.

UN COUREUR AUTOMOBILE FRANÇAIS BAT PLUSIEURS RECORDS A BERLIN

Berlin, 5 mai. — Le nouveau record du monde de l'heure en automobile établi ce matin sur la piste de l'Avus, à Berlin, par le coureur français comte Czaykowski, est de 213 km. 800 exactement. Le comte Czaykowski a non seulement battu le record que détenait depuis le 6 avril 1932, avec 210 km. 200, le coureur automobile américain Eyrton mais il a amélioré en moins de temps toute une série de records, ainsi que le kilomètre, du mille, des 5 kilomètres et probablement aussi ceux des 5 milles, des 10 kilomètres et des 10 milles.

UN MARIN EST COUPE EN DEUX PAR UNE RAME DE WAGONS A DUNKERQUE

En regardant dans le cadre de jeudi son bateau, M. Charles Lawreux, 25 ans, second mécanicien à bord du « Brillant », a été surpris par une rame de wagons en mouvement en gare de la Petite Vièze de Dunkerque, devant le magasin de matériel de la gare.

SON CADAVRE COMPLÈTEMENT ACTIONNÉ A ÉTÉ DÉCOUVERT VENDREDI MATIN AU PETIT JOUR.

Une petite fille est grièvement blessée par une auto sur la route d'Arras à Bapaume.

Le crime de Bruay-en-Artois



Mizclak, l'assassin de la veuve Pylarsky, est mort hier à l'hôpital de Bethune.

Nous avons relaté le crime qui eut lieu le soir du lundi de Pâques, au 21 de la rue de la République, à Bruay-en-Artois, où le Polonais Viadyslaw Mizclak, forçeur de se voir repoussé, massacra son ancienne amie, la veuve Pylarsky.

Son crime accompli, le meurtrier avait absorbé un liquide corrosif, qui lui brûla la gorge et l'estomac.

Un moment, son état sembla s'améliorer et le chirurgien fut tenté à le laisser en liberté. Mais il fut réadmis à l'hôpital, épuisé par des hémorragies successives.

L'assassin est décédé hier, vendredi.

LES MÉFAITS D'UN GAMIN DE 13 ANS A SALLAUMINES

M. le Commissaire de police de Sallaumines vient de déferer au Parquet de Bethune un jeune gamin de 13 ans qui, malgré son jeune âge, est déjà l'auteur de nombreux vols, tant aux étalages que par effraction.

Au cours de son interrogatoire, ce jeune chenapan déclara au commissaire qu'un de ses camarades lui avait promis de lui donner une arme pour tuer ses parents qui, dans le cas contraire, le feraient envoyer en prison.

Le père Gédéon fut blessé à la cuisinière par son fils et sa fille. Cette fille se constitua prisonnière à la gendarmerie de Sallaumines.

Le gamin fut condamné à 3 mois de prison pour vol et outrages à des fonctionnaires.

LES PARRICIDE D'ARNEKE EST RENVOYÉ DEVANT LA COUR D'ASSISES

La Chambre des mises en accusation a renvoyé hier devant la Cour d'assises de Nord l'ouvrier agricole Daniel Leroy, âgé de 27 ans, qui, le 5 février dernier, à Arneke, tua son père et tenta de tuer son frère cadet, Louis Leroy, âgé de 25 ans, dans la première semaine de juillet.

D'autre part, Casse Junior, 31 ans, transféré à Avion, a été renvoyé devant les Assises de Pas-de-Calais pour avoir tué son père, le 10 juillet 1932, à Arras, par un coup de hache, pour la valeur d'un sou.

Une erreur a fait dire que M. Delbecq, directeur de la gare de Valenciennes, avait été tué par un train. Il s'agit de M. Paul Poirier, un autre train qui, à Saint-Etienne, avait tué accidentellement un couple de balais, pour la valeur d'un sou.

LES LETTRES JADIS SOUS-TRAITÉES A JEAN DE CLAIRVILLE

« Les lettres jadis soustraites à Jean de Clairville furent probablement volées par son oncle. Et ce sont ces lettres qui m'ont permis de retrouver à Maurice Dubruet, ce sont ces lettres irrégulières d'un amour partagé qui avaient été mon mari, qui le rendirent fou de jalousie, et firent de lui un meurtrier et un voleur d'enfant ! »

« Ah ! l'énorme chose que la jalousie humaine ! Ah ! de désespoir, le sergent, son oncle, Henri d'Alincourt, cette lettre d'amour, monstrueux produit de l'hypocrisie mondaine, ne craignit pas d'empêcher les crimes irréparables dont les miens furent victimes. »

« Des preuves ? Je vous en apporte. — Des preuves irréfutables ? — Oui, puisque à l'heure actuelle, Mme de Changis reçoit chez elle ce fils si longtemps oublié. — Qui... Paul de Clairville ? L'écrit le notaire, s'écriant. — Lui-même ? — Vous en êtes sûr ? Vous l'avez vu ? — De mes yeux. J'ai parlé à ce jeune homme de son enfance, de son père. — Ainsi, la marquise a osé ? — Cette femme toutes les années et toutes les heures, elle a pris soin d'introduire dans l'âme d'un enfant, comme étant le fils d'une amie d'enfance, très chère, disparue prématurément, en lui léguant le devoir de secourir son fils. — Ainsi on a fait retrouver à Mme de Changis ce fils qu'elle ne herce pas en somme. Car, depuis vingt-cinq ans, elle ne semblait pas s'y être intéressée. — Mais je comprends tout à présent, cela doit être l'œuvre de Finot. — Ce maître chanteur, détenteur des secrets du passé, devait savoir à quel point il était difficile de retrouver l'orphelin, à le garder en réserve, comme un atout suprême de ses ignobles combinaisons. Ses visites réitérées à la marquise... »

« En Italie, dit Mussolini, la liberté ne manque pas à l'individu. Il en a plus que l'individu isolé, car l'Etat le protège. »

« Lorsque on marche ensemble, on ne se diminue pas, mais on se multiplie par tous ceux qui marchent avec vous. »

« Ces maximes, toutes belles et justes qu'elles sont, n'auraient rien produit si elles n'avaient eu, pour les répandre et les appliquer, une âme. Mussolini est arrivé à galvaniser une nation de quarante millions d'hommes, à lui insuffler sa foi, son espoir, son amour de la patrie. Quant au vécu au milieu de ce peuple, on s'aperçoit qu'il fait allègrement le sacrifice de quelques libertés en échange de la sécurité, de l'ordre, des progrès matériels obtenus, de l'unité morale enfin conquise. »

« L'exposition de la Révolution fasciste n'est que le premier chapitre de son histoire ; la période héroïque l'a été un jour de ce pas y trouver le second : le tableau d'une Italie aimante, joyeuse, virgine, jouissant, au milieu de ses enfants, de sa santé retrouvée, de sa force décapitée, de son prestige parmi les nations, goûtant, enfin, le fruit de son labeur et de ses victoires. J'y ai cherché vainement ce petit temple où les Athéniens sacrifiaient aux Grâces. C'est une lacune. »

Mussolini, nous voudrions de vous une image plus complète. On vous a peint en professeur d'énergie. Il est temps qu'on vous représente en marchand de boeuf.

Charles DROULERS.

Le Polonais arrêté dans le bois de Bonsecours-Condé serait l'auteur du double crime d'Harchies

En relisant jeudi matin, l'arrestation d'un Polonais, arrêté dans le bois de Bonsecours-Condé, d'un Polonais, Karol Piorozza, né à Rodzisz le 14 février 1897, nous disions qu'on avait des raisons de croire qu'on se trouvait en présence d'un des auteurs du double crime d'Harchies. On se rappelle sans doute que dans la nuit du 26 au 27 janvier, M. Benoit Patte, 75 ans et son fils âgé de 34 ans, étaient trouvés assassinés.

Piorozza qui a été transféré à Valenciennes fut interrogé jeudi par un inspecteur de la brigade mobile et un commissaire aux délégations de la police judiciaire belge, commis par M. Mauroy, juge d'instruction au Parquet de Tournai, chargé de l'affaire.

Le Polonais nie énergiquement toute participation au drame d'Harchies. Malheureusement pour lui, des constatations sont venues augmenter les charges et les soupçons qui pèsent sur lui. Des parents des victimes, convoqués à Valenciennes, ont reconnu formellement comme ayant appartenu aux victimes, un pardessus dont était porteur Piorozza, ainsi qu'une chemise et des bretelles. D'autre part, constatation encore accablante, le Polonais fut trouvé en possession de deux couvertures absolument conformes aux deux morceaux de couverture découverts dans la fosse d'aisance de la ferme Patte. Malgré ces constatations évidentes Piorozza ne se défendit d'être l'assassin des Patte père et fils.

M. Mauroy, juge d'instruction à Tournai est retourné à Harchies afin de compléter les nombreux éléments de son volumineux dossier et, aujourd'hui samedi, il se rendra à Valenciennes en vue de mettre au point les constatations qu'il a pu recueillir. Il attendra avant de présenter ce dossier à son collègue à Harchies et qu'il est possible qu'il ait accompli sans aucun complexe son double forfait.

« Brizand de Finot... brigand de Finot... » murmura-t-il de temps à autre, devant anxieux.

« Finot, mon vieux Finot, pié, pié, pié ! Ne m'abandonne pas, ne me laisse pas crever comme un chien ! — Finot, j'ai faim ! J'ai faim ! — Soudain, il s'évanouit. — Lorsqu'il revint à lui, une fièvre extrême couvrait ses membres. L'incantation : « Si se trahira j'en suis sûr, je s'entraîne, s'entraîne sur le dos, sans force, presque sans pensée. »

Tout à coup, comme dans une sorte d'accès de fureur animale, il retourna ses deux bras, porta l'une d'eux à sa bouche et la mordit à pleines dents, se voyant de manger ses brèves de cuir.

Mais l'on lui murmura aussi. Et la nuit, l'homme souffrit, plus terrible que la faim, lui tentant les entrailles, le tourment de donner sur son lit.

Brusquement, ses membres convulsés se détachèrent. Dans le bruit d'un choc, son cerveau déséquilibré, les images de son enfance vagabonde passèrent sous une sorte de lumière fantomatique. Puis tout devint rouge, et de sombres figures d'escarots, atteints dans des loges lui apparurent.

Ensuite, la face narquoise et jolée de Cosmétique, la physionomie rusée et cruelle de Finot, s'évanouirent dans une sorte de brume. Il ne vit plus que le feu de Nesles, sous la pression de gemmes fluorescentes, de guis de d'or et de diamants, dont les feux étouffés se chevauchaient livrés mortelle de son cerveau.

Pu s'écarter, et lentement, se dressa le corps, le maître, la silhouette effrayante et mince de la quinioline, avec ses grands bras, sa huppe maculée et le lourd coupeur d'acier suspendu.

« Ah ! non ! non ! pas en ! l'écran d'Harchies, essayant de se redresser, dans un sursaut de suprême horreur, et, par suite d'une chute subite, emporté par sa tête... de ses bras si jeunes... ne vous



Henri Germain

« C'est juste... Pourquoi... — Eh ! bien, est-ce tout, tout ? D'ailleurs, entre nous, ça vaudrait mieux. Comme ça, on serait sûr qu'il ne manèrerait pas le morceau sur l'affaire du Marché-Saint-Honoré. Or ça l'intéresse de près, mon petit. — Sans doute... C'est égal, le hasard est si étonnant. C'est étonnant, n'est-ce pas ? — Maintenant, parlons d'autre chose. Qu'est devenu Louis ? L'as-tu vu ? Lui se levait ? — Oui, à la gare hier matin, au moment de son départ pour l'Est. — Alors, il est là-bas ? — Surtout, il est arrivé maintenant. Le marquis l'a expédié tout de suite, en lui recommandant de s'y rendre directement. — Bon, tout paraît marcher à souhait de ce côté. Le Baron écrit continuellement à sa mère. — Mais, à présent que la « Marquise » s'est tirée des patins, qu'est-ce que va faire lui ? — Rien, balade-toi. Tiens, demain, si tu veux, j'irai déjeuner avec toi et Bobule. Tu m'instruiras un peu sur le

« L'homme qui avait été dérangé, s'était bête de proie, sans pitié. — Résol d'abord à attendre patiemment, l'Haricot avait dormi pendant plusieurs heures. Puis, recouvert, dispos, l'astuce bien ouvert, il attendit le venu du marquis Finot qui allait lui rendre la liberté et lui donner les moyens de fuir. — Cependant, peu à peu, une inquiétude l'envahissait. Il marchait de long en large dans le caveau comme un fauve en cage. »

Le krack de la Banque Petyt devant la Cour d'appel

Les débats de ce procès ont continué vendredi matin, à Douai.

M. Chrestell plaide l'irrecevabilité de la demande des actionnaires qui fut présentée jeudi par l'organe de M. Allairt.

M. Chrestell plaide aussi pour M. Lévy, directeur de la Banque Petyt, à Paris.

On entend ensuite les plaidoiries de M. Herse, Gambelin et Duthell de la Meuse.

M. l'avocat général Dardot prononce alors son réquisitoire au milieu de l'attention générale d'un public nombreux.

Après avoir rappelé les faits, il demande la confirmation du jugement de Dunkerque en ce qui concerne MM. Petyt et Thomas. Il requiert ensuite certaines aggravations dans les conclusions.

M. Valentin, défenseur de M. Gervais, termine pour aujourd'hui la série des plaidoiries.

M. Polgnard, défenseur des administrateurs, se lève alors et demande à la Cour de renvoyer à la suite des débats.

M. le président Mirande remet l'affaire à vendredi prochain, à 9 h. du matin.

Le Congrès du groupe du Nord de l'Union nationale des Combattants se tiendra demain dimanche, à Fourmies

Rappelons brièvement les diverses manifestations qui sont organisées à l'occasion de ce Congrès :

A 8 heures : Messe en l'église Saint-Pierre à la mémoire des morts de la guerre. A 10 h. : Défilé des trois bataillons qui se formeront rue Thiers, rue Gambetta et rue Jeanne d'Arc.

Le Congrès se tiendra à la salle de la mairie de Fourmies, à 9 heures.

Après-midi : à la Ferme Liénois, grande fête de distraction et concerts en différents points de la ville.

Revue du marché de New-York

New-York, 5 mai. — L'impressionnisme général, dû à l'annonce de la hausse du cours de la séance d'aujourd'hui, mais en fait de temps, se traduit par une baisse des prix de clôture. Les transactions sont actives et dans une certaine mesure, les prix ont dépassé les gains acquis au cours de la séance.

Les chiffres d'affaires à été de 5 milliards de dollars. Le marché a été très actif. Les prix ont été de 100 à 110. Les transactions ont été de 100 à 110.

Les chiffres d'affaires à été de 5 milliards de dollars. Le marché a été très actif. Les prix ont été de 100 à 110. Les transactions ont été de 100 à 110.

Les chiffres d'affaires à été de 5 milliards de dollars. Le marché a été très actif. Les prix ont été de 100 à 110. Les transactions ont été de 100 à 110.

DERNIÈRE HEURE

Le marché des changes à Londres

Londres, 5 mai. — Le marché des changes a retrouvé aujourd'hui son activité des jours derniers, sous l'impulsion des offres de dollars, tant pour le compte d'intérêts britanniques que continentaux. La devise américaine a fléchi pour atteindre le cours de 4.90 qui est le plus bas enregistré depuis l'abandon de l'étalon d'or par les Etats-Unis.

Renseignements commerciaux

LIVERPOOL, 5 mai. — Inconnu, 11 93 1/2 ; Amérique, France 10 1/2 ; Italie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique 10 1/2 ; Hollande 10 1/2 ; Suisse 10 1/2 ; Autriche 10 1/2 ; Hongrie 10 1/2 ; Roumanie 10 1/2 ; Turquie 10 1/2 ; Japon 10 1/2 ; Indes 10 1/2 ; Australie 10 1/2 ; Afrique 10 1/2 ; Amérique du Sud 10 1/2 ; Océanie 10 1/2 ; Russie 10 1/2 ; Espagne 10 1/2 ; Portugal 10 1/2 ; Grèce 10 1/2 ; Belgique